

Appel à candidature – Commissions thématiques permanentes

La Ville de Mandeuire souhaite associer des habitants à ses travaux en commission.

Dans le cadre de la mise en place des commissions thématiques permanentes, la municipalité lance un appel à candidature auprès des Mandubiens souhaitant siéger en tant que membres extérieurs.

Sept commissions sont concernées :

Commission n°1 : Finances, Communication

Commission n°2 : Affaires sociales, santé, solidarités

Commission n°3 : Écoles, Jeunesse et Éducation

Commission n°4 : Vie associative, Sport, Culture

Commission n°5 : Sécurité, civisme et prévention

Commission n°6 : Développement économique, commerces et tourisme

Commission n°7 : Travaux, urbanisme et environnement

Ces commissions sont ouvertes aux habitants de la commune, dans le respect de la parité. Le nombre de membres extérieurs sera limité afin de garantir la sérénité des débats.

Les personnes intéressées sont invitées à faire acte de candidature avant le **dimanche 10 mai**, en adressant leur demande à : mairie.mandeuire@ville-mandeuire.com